

Lavage des embarcations

Le lavage des embarcations est un des meilleurs moyens pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes dans les plans d'eau.

Pourquoi laver son embarcation ?

Une embarcation qui navigue dans un plan d'eau est considérée comme « contaminée ». Les organismes entiers (par exemple des moules zébrées) ou des fragments d'organismes (par exemple un morceau de plant de myriophylle à épis) peuvent rester attachés aux embarcations et au matériel nautique. Ces organismes peuvent par la suite être transportés et contaminer les prochains plans d'eau visités.

Le lavage des embarcations et de l'équipement nautique est la meilleure méthode pour prévenir la colonisation des EAEE dans les plans d'eau, puisqu'il permet la décontamination du matériel nautique. Il est à réaliser à la sortie ou avant l'entrée d'un plan d'eau. Il est important d'appliquer les 5 étapes pour tout le matériel ayant touché à l'eau !



Les 5 étapes de lavage et leurs techniques



ÉTAPE 1 : INSPECTEZ ET JETEZ

- **Inspectez l'embarcation**, la remorque et l'équipement (vestes de flottaison, cordes, ancre, matériel de pêche et de plongée, bottes, pagaies, etc.).
- **Retirez les plantes**, la boue, les organismes et les résidus visibles. Portez attention notamment à la coque, à la cale, au moteur (ainsi que les filtres présents à l'intérieur) ou encore au vivier.
- **Jetez les résidus** dans une poubelle.

À noter :

Assurez-vous que les résidus ne soient pas emportés par le vent ou la pluie et n'atteignent pas un nouveau plan d'eau par l'intermédiaire d'un ruisseau, d'un étang ou encore d'une bouche d'égout.

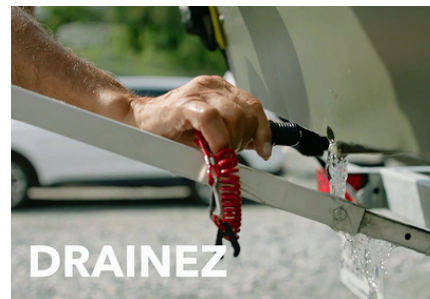


ÉTAPE 2 : DRAINEZ

- **Videz toute l'eau de l'embarcation** : ballasts, cale, vivier, moteur, caisson, etc.
- **Videz les autres contenants** et équipements pouvant contenir de l'eau : glacières, vêtements trempés, etc.

À noter :

Assurez-vous que l'eau drainée ou vidée ne s'écoule pas vers un nouveau plan d'eau, par voie directe ou par l'intermédiaire d'un ruisseau, d'un étang ou encore d'une bouche d'égout pluvial.



ÉTAPE 3 : NETTOYEZ

- Nettoyez minutieusement l'embarcation, la remorque et tout l'équipement qui a été en contact avec le plan d'eau à l'aide des techniques suivantes :



Lavage à l'eau sous pression

- Durée : rapide
- Accessibilité : moyenne
- Efficacité :
 - Déloge efficacement les organismes.
- Matériel nécessaire :
 - **Nettoyeur à haute pression** : pression à 2600 lb/po² (psi) pour atteindre le niveau d'efficacité souhaité sans risquer d'abîmer les matériaux nettoyés
 - **Eau** :
 - Eau à 60 °C ou plus pour tuer les organismes qui n'auraient pas été délogés par la pression
 - Eau froide si de l'eau chaude n'est pas disponible
 - **Brosse et chiffons** pour déloger les organismes récalcitrants

Lavage au nettoyeur vapeur

- Durée : moyenne
- Accessibilité : moyenne
- Efficacité :
 - Tue les organismes,
 - Économise de l'eau par rapport aux autres techniques,
 - Très utile pour nettoyer les endroits moins accessibles au nettoyeur à pression (viviers, matériel fragile, etc.).
- Matériel nécessaire :
 - **Nettoyeur vapeur** : 60 °C ou plus pour tuer les organismes
 - **Brosse** ou nettoyeur à pression pour déloger les organismes morts accrochés à la surface traitée

Lavage à la brosse

- Durée : plus longue
- Accessibilité : grande
- Efficacité :
 - Déloge les organismes,
 - Demande de l'énergie physique !
- Matériel nécessaire :
 - **Eau** :
 - Eau à 60 °C ou plus pour tuer les organismes
 - Eau froide si de l'eau chaude n'est pas disponible.
 - **Brosse** pour déloger les organismes
- Attention :
 - **Rincez abondamment** la zone brossée afin de ne pas déplacer les organismes ailleurs sur l'embarcation.
 - **Désinfectez la brosse utilisée** après utilisation avec une solution aqueuse de 10 % d'eau de Javel, de chlore ou de vinaigre blanc pour tuer les organismes pris dans les poils.

À noter :

Si vous ne planifiez pas de visiter un autre plan d'eau dans les semaines suivantes, le séchage de l'embarcation et du matériel nautique peut être suffisant. Les températures au-dessous de zéro (remisage hivernal) permettent également une décontamination.

ÉTAPE 4 : SÉCHEZ

- Assurez-vous qu'il ne reste **plus d'eau à bord** de l'embarcation et dans l'équipement.
- **Laissez sécher** l'embarcation et les équipements 5 jours consécutifs (idéalement), afin d'éliminer tout organisme qui n'aurait pas été délogé lors du nettoyage.

À noter :

Le temps de séchage nécessaire à une décontamination efficace augmente si l'humidité est élevée, s'il reste de l'eau dans le matériel ou si celui-ci n'est pas à l'abri des intempéries.



ÉTAPE 5 : RÉPÉTEZ

- **Répétez ces étapes** chaque fois que vous envisagez de visiter un plan d'eau différent.



Sensibiliser et faciliter l'accès au lavage pour mieux protéger

Le lavage des embarcations est un comportement idéal à adopter pour protéger les plans d'eau et demande un changement d'habitudes des usagers. L'efficacité de ce nouveau comportement est fortement dépendante de la proportion d'embarcations qui est décontaminée, de l'embarcation motorisée à la petite embarcation non motorisée (canot, kayak, planche à pagaie, etc.).

Heureusement, tous ces efforts sont largement récompensés puisque le lavage des embarcations a été prouvé comme très efficace pour ralentir la propagation des EAEE !

Il existe tout de même des démarches possibles pour inciter les usagers des activités nautiques à prendre conscience des risques amenés par les EAEE et à prendre les précautions nécessaires pour protéger les plans d'eau. Des campagnes de sensibilisation et un accès à des stations de lavage sont deux points essentiels facilitant l'adoption de ces nouveaux comportements responsables.

Le RAPPEL a publié un guide sur l'implantation de stations de lavage. Pour le consulter gratuitement, rendez-vous sur rappel.qc.ca/boutique.

Pour découvrir plus de fiches informatives, consultez le rappel.qc.ca/fiches-informatives.
